



**Crpmem**  
**GUYANE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**MATOURY LE 22/01/2018**

### **LA PECHE ILLEGALE ETRANGERE (PÊCHE INN) VUE ET SUBIE PAR LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA PÊCHE EN GUYANE**

Comme vous le savez, la quasi-totalité de la flotte de pêche guyanaise reste à quai depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 faute de dérogation et de plan de formation pour les capitaines et les marins du secteur.

Cependant, depuis le courant de la semaine dernière, certains professionnels ont effectué les démarches administratives nécessaires pour s'inscrire à l'Ecole Maritime de Kourou leur permettant d'obtenir une dérogation et de faire redémarrer leurs activités.

A la faveur de cette conjoncture, les professionnels de la pêche en Guyane, peu nombreux sur zone, ont constaté une recrudescence de la pêche illégale étrangère tant à l'Est qu'à l'Ouest et se sentent plus que menacés par cette présence hostile.

Un armateur de pêche nous a fait part du vol de 2000m de filets soit une perte financière considérable restant à la seule charge de la victime, pour des professionnels qui travaillent dans un secteur en grande difficulté et qui se trouvent désarmés. Un seul navire français face à une vingtaine de navires pratiquant la pêche INN.

Aussi, le CRPMEM Guyane représentant l'ensemble des professionnels du secteur de la pêche en Guyane demande une réunion d'urgence avec tous les services de l'Etat engagés dans la lutte contre la pêche illégale étrangère. Nous demandons également que les services de l'Etat français tiennent les engagements qu'ils avaient pris (protocole d'accord de 2013, CP du 05/09/2014, accord de CAYENNE du 1<sup>er</sup> avril 2017, ...) et renforcent leurs efforts pour lutter cette pêche INN, afin que les professionnels guyanais puissent pratiquer leurs activités en toute sécurité.

**crpmem guyane**



**Crpmem**  
**GUYANE**

Nos professionnels du secteur sont en train de se conformer à la réglementation en vigueur, charge à l'Etat de remplir ses fonctions régaliennes.

Faut-il qu'il y est des heurts, comme en a déjà connu la France par le passé pour que les pouvoirs publics agissent.

crpmem guyane